

Secteur Qualité

- Rue des Beaux-Arts 21
- 2000 Neuchâtel
- www.unine.ch/qualite

Commission Qualis : Compte rendu

Séance du 1^{er} octobre 2009, 16h – 17h30
Salle des professeurs, Faculté de droit

La [Commission Qualis](#) a tenu sa troisième séance le 1^{er} octobre 2009. Les points principaux de l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Actions en cours et à venir
2. Discussion du document de présentation générale de la qualité à l'UniNE

Point 1 : Des informations sont données sur les points suivants:

- OAQ : le changement de direction n'affecte pas les activités du secteur qualité.
- Evaluation des cours : au vu de l'expérience positive réalisée au semestre dernier dans la Faculté des sciences économiques, la procédure en ligne va être utilisée dans toutes les facultés au semestre d'automne 2009.
- Création d'une sous-commission recherche : sa première tâche consistera à faire une proposition d'attribution des 50% d'overhead destinés à soutenir l'encouragement à la recherche.

Point 2 : La séance est ensuite consacrée à une discussion sur le document susmentionné.

Les principaux points abordés sont les suivants :

- La qualité à l'UniNE : le document ne présente pas l'ensemble des actions qualité entreprises à l'UniNE mais uniquement celles du secteur qualité.
- Evaluation des services centraux : bien qu'elle ne soit pas assurée par le secteur qualité, elle devrait apparaître dans le document car elle a un impact direct sur la qualité de la recherche.
- Qualité et développement durable : l'UniNE n'a actuellement pas les moyens de cette évaluation mais la démarche pourrait cependant être lancée.
- Confidentialité lors des évaluations de cours : la question de la transparence dans la diffusion des résultats est soulevée. Il s'agit d'une question récurrente qui mérite un débat particulier.
- Qualité des filières : l'évaluation, qui sera « à la carte », pourra être rapide et peu coûteuse dans les cas où la filière ne présente pas de problèmes particuliers.
- Finalité du système qualité : le document sera complété par une conclusion.

Ce document sera soumis aux Conseils de Faculté et au Rectorat d'ici décembre 2009.